**ADEL FORMATION**
www.adelformation.com

**STAGE INTRA FIN 10**
**(1 jour)**

# Maîtriser les UCP 600 ET ISBP 821

Maîtriser les règles du crédit documentaire

**PUBLIC**

Cadres financiers et commerciaux export, dirigeants d'entreprises exportatrices, collaborateurs des services import et export, cadres de banque souhaitant s'initier ou accroître leurs compétences dans la gestion des crédits documentaires

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous à l'adresse :
ange.cubeddu@adelformation.com

**OBJECTIFS**

Maîtriser les règles du crédit documentaire afin d'être en mesure de mieux gérer cette procédure et de présenter des documents en conformité avec les termes du crédit.
Maîtriser la rédaction des documents.
Savoir comment procéder en cas de réserves des banques

**PRE-REQUIS :** Connaître le crédit documentaire

**DUREE :** 1 jour x 7H

**METHODE PEDAGOGIQUE**

Intervention pragmatique nourrie de cas concrets. Apports techniques, exposés/discussions, études de cas. Le but est de faire réagir les participants sur des cas concrets leur permettant d'être opérationnels dès leur retour en entreprise.
Support de formation remis aux participants sous format PDF
Quiz en amont de la formation pour évaluer le niveau initial des participants
Quiz en fin de formation pour évaluer les acquis

**SUIVI ET MODALITES D'EVALUATION**

Pour assurer un suivi individuel, Adel Formation a mis en place 3 types d'évaluations :

- Evaluation sous la forme d'un Quiz réalisé en amont de la formation pour évaluer le niveau initial des participants
- Evaluation à chaud en fin de formation pour évaluer les acquis des participants. Cette évaluation peut prendre différentes formes : Quiz, exercice pratique, mise en situation…

- Evaluation de la satisfaction de chaque participant sous la forme d'un questionnaire de satisfaction réalisé à l'issue de chaque formation

**DUREE :** 1 jour

**PROGRAMME**

**I Les spécificités des opérations de commerce international**
Présentation des principaux risques inhérents à ce type d'opération

**II Rappels sur le crédit documentaire**
Mécanisme général,
Le rôle des différentes banques, les dates butoirs
La confirmation classique et silencieuse
Les ouvertures SWIFT MT 700
Les différentes formes de réalisation
La L/C standby

**III Les UCP 600**
Présentation des UCP 600
Les clarifications apportées par les UCP 600
L'assouplissement de la stricte conformité
La gestion des amendements
Expiration du crédit et fermeture de la banque

**IV L'apport des ISBP 821**
Présentation des ISBP 821
Les nouvelles « official opinions » de l'ICC intégrées dans les ISBP 821
Les principes généraux
L'application des ISBP 821 aux documents du crédit documentaire :
Commercial invoice, packing list, beneficiary's certificate, inspection certificate, certificate of origin, insurance certificate, draft (traite)
L'examen de la copie des documents de transport et du FCR (forwarder's certificate of receipt) et autres documents similaires émis par les transitaires
L'application des ISBP 821 au B/L : Analyse de B/Ls
Les recommandations de l'ICC pour l'incorporation de la mention « on board » sur le B/L
Etudes de cas

**V Comment faire en cas d'irrégularité ?**
Les principales irrégularités rencontrées
La position des banques (banque désignée, banque émettrice)
Les différentes options du bénéficiaire
La « notice of refusal » de la banque

**PRIX :** 1 200 €/jour

**INTERVENANT :** Ange Cubeddu – Consultant en Commerce international

**Contacter** : **ange.cubeddu@adelformation.com**